

sujet; j'ai transmis l'affaire au ministre compétent. Il étudie, bien sûr, la portée que ce projet pourrait avoir sur les programmes du gouvernement.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE MAINTIEN DE M. L'ORATEUR DANS SES FONCTIONS
APRÈS LES ÉLECTIONS—DISCUSSION AVEC LES
CHEFS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, permettez-moi d'adresser une question au premier ministre. Pourrait-il songer à discuter avec les chefs des autres partis, ou encore à demander aux leaders des partis à la Chambre de discuter de la possibilité de prendre les mesures appropriées pour qu'après les prochaines élections nous ayons en permanence le même Orateur à la Chambre, soit le gentilhomme distingué qui occupe actuellement le fauteuil?

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: La parole est à l'honorable député de Dartmouth-Halifax-Est.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A dix heures!

* * *

L'INDUSTRIE

LA CATALINA EXPLORATION COMPANY—LE PROJET DE
REPRISE AMÉRICAINE ET LE RISQUE DE
MISES À PIED

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, pour que le ministre de l'Industrie et du Commerce ne se sente pas négligé aujourd'hui, puis-je lui demander s'il est à même de nous dire quelle aide le gouvernement compte offrir à la société Catalina Explorations, de Calgary et de Halifax, pour éviter une mainmise probable d'intérêts américains et la perte de 300 emplois au cours de la semaine?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, mon ministère n'a pas de programme d'intervention applicable à cette affaire. Plusieurs ministères ont eu ces jours-ci des consultations assez prolongées à ce sujet. Je regrette de dire que nous n'avons rien de prévu pour le moment qui puisse fournir le montant assez élevé dont cette société aurait besoin maintenant pour poursuivre son activité.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur, le ministre ou un autre membre du cabinet pourrait-il nous dire si, oui ou non, il est au courant des instances présentées pendant la fin de semaine? Prend-on des mesures pour remédier à la situation qui a occasionné à la compagnie ses difficultés actuelles, je veux dire la présence à l'intérieur de notre limite de trois milles de navires des États-Unis préposés aux études sismographiques alors que des compagnies canadiennes ont des navires spécialisés à cette fin? Si le gouvernement est au courant de la chose, a-t-il institué une enquête à ce sujet?

[Le très hon. M. Trudeau.]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Je pourrais peut-être répondre à cela. La question de savoir si des navires étrangers peuvent se livrer à ce genre d'activité était un des sujets à l'ordre du jour de la commission d'étude spéciale sur le cabotage. J'ai fait examiner son rapport ces derniers jours et fait l'extrapolation des éléments relatifs au problème qui nous intéresse actuellement et je tâche de voir s'ils nous sont de quelque utilité dans les circonstances actuelles.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député que la période des questions se termine dans six minutes. Je prierais les députés et les ministres de collaborer, les uns en posant de brèves questions et les autres en donnant de brèves réponses. J'aimerais bien en outre qu'il y ait le moins de questions supplémentaires possible.

M. Forrestall: Le ministre pourrait-il nous dire alors, si l'on continuera d'assurer aux compagnies canadiennes engagées dans des travaux sismographiques la protection garantie par la loi et qui consiste à leur confier ce travail au lieu de l'accorder à des navires des États-Unis ou d'autres pays ou immatriculés à l'étranger?

L'hon. M. Jamieson: Étant donné votre exhortation, monsieur l'Orateur, je dirai simplement que cette protection du moins leur sera certes assurée. Nous cherchons des moyens d'en accroître la portée.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. J'accorderai la parole au député d'Halifax-East Hants dans un instant, mais ce sera d'abord le tour du député de Saskatoon-Biggar.

* * *

L'AGRICULTURE

LA RÉOLUTION DE L'ONTARIO HOG MARKETING BOARD
AU SUJET DES PRIX DU PORC

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si, à la suite de la résolution adoptée au cours de la conférence tenue par l'Ontario Hog Marketing Board les 17 et 18 mars, le ministre tiendra compte de leur suggestion selon laquelle le programme de versements d'appoint institué dans le cadre de la loi sur la stabilisation des prix agricoles devrait être modifié afin de permettre des versements d'appoint trimestriels et de fixer le prix moyen pondéré à 100 p. 100 de la moyenne des cinq années précédentes au lieu des 80 p. 100 actuels.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous prenons toujours très au sérieux les résolutions adoptées au cours de conférences comme celle-ci, mais nous n'envisageons pas de revoir dans un proche avenir la loi sur la stabilisation des prix agricoles.

M. l'Orateur: La parole est au député de Halifax-East Hants.